

# Transformation numérique de la filière Textiles/Mode/Cuirs : une expérience collective réussie, un défi relevé, des pistes pour l'avenir

9 octobre, journée d'échanges sur la transition numérique des entreprises de la filière

Engager, préparer et accompagner les TPE-PME de la filière dans leur transformation numérique est l'objet de l'Accord-Cadre EDEC\* numérique 2016-2019 signé en novembre 2016, par les huit branches professionnelles de la filière - Textile, Habillement, Couture, Tanneries/Mégisseries, Chaussure, Maroquinerie, Services textiles et Pressings/Blanchisseries - le Ministère du Travail représenté par la Délégation professionnelle à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP), et Opicalia en tant qu'organisme relais. Cet accord-cadre répond à trois enjeux majeurs pour la filière, composée de 8 000 entreprises dont 93 % de moins de 50 salariés et 170 000 salariés :

1. **Le maintien, le redéploiement et la création d'activités en France**, soutenus par le développement des compétences des salariés et l'adaptation des organisations et pratiques professionnelles aux outils et usages numériques.
2. **La sécurisation des trajectoires professionnelles des salariés** en cette période de transition digitale, par leur montée en compétences sur les fondamentaux des usages numériques, les matières créatives connectées, la sauvegarde et la transmission numériques de savoir-faire.
3. **L'appropriation de la culture du numérique par les partenaires sociaux** des branches professionnelles, les entreprises et leurs salariés.

Au cours des 2 années et demi de déploiement de l'EDEC, 10 actions expérimentales ont été menées par les entreprises, les branches professionnelles et le ministère du Travail pour :

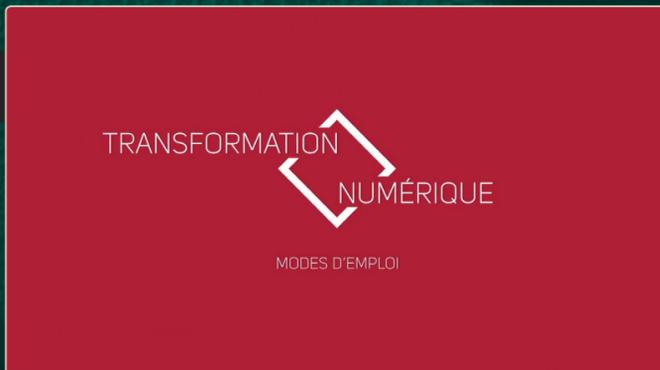
- › Identifier les compétences nécessaires à l'appropriation du numérique par les entreprises.
- › Intégrer des outils et usages numériques dans les processus RH de l'entreprise : du recrutement à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), en passant par la certification de nouvelles compétences et la transmission des savoir-faire.

La journée du 9 octobre a pour objet de valoriser ces actions en permettant aux entreprises, aux représentants des branches et de l'État, aux salariés et aux étudiants de la filière d'échanger et partager de bonnes pratiques à partir :

- › de témoignages d'entreprises bénéficiaires d'un accompagnement ;
- › et des enseignements tirés de ces expérimentations.

## AVANT-GOÛT DE LA JOURNÉE DU 9 OCTOBRE EN VIDÉO

La collection vidéo « Transformation numérique : modes d'emploi » a été réalisée dans le cadre de l'EDEC numérique Textiles-Mode-Cuirs, et offre une vision à 360° de cette transformation numérique à travers une vingtaine de témoignages filmés de femmes et d'hommes d'entreprises qui ont eu la curiosité, la vision et surtout l'audace de se lancer dans la transition numérique. Prenez le temps de les écouter et de venir échanger avec eux le 9 octobre !



## UNE FILIÈRE ENTRE INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET MÉTIERS DE TRADITION

LA FILIÈRE A DÉJÀ ENGAGÉ UN TOURNANT POSITIF AVEC :

- › **Les Textiles innovants** et les produits à forte valeur ajoutée pour de nombreux marchés d'applications santé, automobile, aérospatial, sports et loisirs, équipements de protection, bâtiment, agriculture. La France est le 2<sup>e</sup> producteur européen de textiles techniques et cette activité affiche une croissance continue.
- › Dans une stratégie de développement durable, les entreprises de **Tannerie/Mégisserie**, dont la plupart ont obtenu le label « Entreprise du Patrimoine Vivant », se sont réorganisées afin de répondre à la demande des marchés et la France occupe aujourd'hui la 4<sup>e</sup> place des exportateurs mondiaux de cuirs.
- › Laboratoire de créativité et de savoir-faire, la **Couture française** quant à elle, assure le développement de marques de grande notoriété internationale fortement exportatrices et présentes sur tous les grands marchés mondiaux.
- › Portée par la santé florissante du luxe et par l'engouement national et international pour les articles de mode, **la Maroquinerie Française** a le vent en poupe et classe la France comme 3<sup>e</sup> exportateur mondial d'articles de maroquinerie.
- › Les industries françaises de l'**Habillement**, toujours plus créatives en matière de produits, et réactives en termes d'organisation, satisfont dorénavant les demandes de nouveaux marchés, notamment au service du « Made in France ».
- › Les marques de **Chaussures françaises**, quant à elles, sont autant reconnues sur le marché domestique qu'à l'international, tant au niveau de leur savoir-faire que de leur créativité. À ce titre, les métiers de la fabrication de chaussures sont reconnus, comme de nombreux autres métiers de la filière, comme métier d'art. La chaussure « made in France » correspond à un volume de 22 millions de paires.
- › Partenaires de nombreux secteurs de l'industrie, du commerce, du service à la personne et de la santé, les entreprises de l'**Entretien textile** continuent à performer avec des services de plus en plus personnalisés.



POUR VOUS INSCRIRE À LA JOURNÉE DU 9 OCTOBRE

CLIQUEZ ICI

Participation gratuite (incluant le buffet déjeunatoire)  
Inscription obligatoire avant le 4 octobre 2019

POUR TOUTE INFORMATION,  
CONTACTEZ

Mélanie Tresch  
mtresch@1r2com.fr  
01 44 17 00 34

Michèle Lourdelle  
mlourdelle@1r2com.fr  
01 44 17 00 33